RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00525
Numéro SIREN : 749 843 090
Nom ou dénomination : Via-Energica France

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2018 sous le numéro de dépôt 15998

Déposé au Greffe
le 26 NOV. 2018
sous le N° 15998
RCS N° 12 B 525

VIA ENERGICA FRANCE
S.A.S. au capital de 230 000 €

7 rue Mathurin Brissonneau - 44100 NANTES

749 843 090 RCS NANTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 9 OCTOBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION – NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT EN REMPLACEMENT DU PRESIDENT DEMISSIONNAIRE

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte de la démission de la société CATYMINI CONSEIL de ses fonctions de Président de la société à compter de ce même jour à 12h, décide de nommer en remplacement, à compter de ce même jour et pour une durée indéterminée :

- **La société MAXIMAC**
  Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros,
  Dont le siège social est situé 7 rue Mathurin Brissonneau - 44100 NANTES,
  Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 841 588 098.

L'Assemblée Générale précise que la rémunération de la société CATYMINI CONSEIL pour l'exercice de ses fonctions de Président prend fin ce jour et qu'en conséquence la rémunération due par la Société à la société CATYMINI CONSEIL pour le mois d'octobre, au prorata du temps couru, s'élève à 3 145,16 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - POUVOIRS POUR LES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société d'avocats AVOXA, 1 mail du Front Populaire, immeuble Eureka, 44200 NANTES à l'effet d'accomplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
La société MAXIMAC représentée
par la société CATYMINI CONSEIL
elle-même représentée par M. Marc-Antoine CATHERINE